

Liberté Égalité Fraternité







5 bonnes raisons

de recourir à FranceConnect

POUR VOS USAGERS:



Faciliter l'accès aux services en ligne de votre collectivité en leur évitant de créer de nouveaux identifiants à retenir





Leur proposer un outil simple, sécurisé et respectueux de leurs données personnelles, auquel ils sont habitués

POUR VOTRE COLLECTIVITÉ :



Disposer d'un outil clé en main, simple et rapide à implémenter, pour sécuriser et fluidifier l'accès à vos services en ligne



Vous assurer de l'identité et des coordonnées de l'usager grâce à des données vérifiées

Pour quelles démarches utiliser

FranceConnect?

Pour toutes celles qui nécessitent de **se créer un compte/espace personnel** ou de **se connecter,** exemples :



Accès aux espaces et comptes Famille



Demandes d'autorisation d'urbanisme



Inscriptions : cantine scolaire, activités culturelles et sportives, bibliothèque, piscine...



Participation aux dispositifs de démocratie participative

...

→ Plus d'informations sur franceconnect.gouv.fr/partenaires

Supprimez les pièces justificatives

grâce à la récupération directe de données (via API)

Utiliser FranceConnect pour vos démarches vous permet également de **supprimer les pièces justificatives et de préremplir certains formulaires** de vos services en ligne.

Il vous suffit pour cela d'utiliser les « API » mises à votre disposition. Ces interfaces informatiques récupèreront de façon automatisée les données dont vous avez besoin, directement auprès des administrations qui les détiennent : revenu fiscal de référence, statut étudiant ou demandeur d'emploi, allocataire RSA et bien d'autres.

4 bonnes raisons

d'utiliser ces « API FranceConnectées »

POUR VOS USAGERS:



Connexion ou création

Simplifier leurs démarches grâce à la suppression des pièces justificatives et au préremplissage de formulaires



Accélérer le délai de traitement de leurs dossiers

POUR VOTRE COLLECTIVITÉ:



Automatiser l'instruction des dossiers



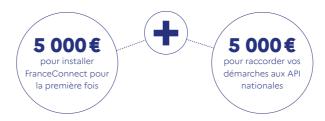
Disposer d'informations 100% fiables car récupérées directement à la source

→ Plus d'informations sur api.gouv.fr/guides/api-franceconnectees



Jusqu'à 10 000€ d'aide financière

Dans le cadre du plan France Relance, l'État vous aide financièrement à mettre en place ces solutions pour votre collectivité :



→ Informations et modalités sur <u>france-relance.transformation.gouv.fr/fonds-collectivites</u> (Guichet: Déployer FranceConnect et utiliser les API nationales)

VOUS AVEZ UNE QUESTION?

Vous pouvez contacter:

Pour FranceConnect : $\underline{support.partenaires@franceconnect.gouv.fr}$

Pour les API : contact@api.gouv.fr

DIRECTION INTERMINISTÉRIELLE DU NUMÉRIQUE

20 avenue de Ségur - 75 007 Paris







